



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

DOSSIER DE PRESSE

MARPA «Les grillons» à Vert-le-Grand

Pose de la 1^{ère} pierre :
mardi 14 février 2012 à 11h30

SOMMAIRE

Communiqué de presse :

Pose de la 1^{ère} pierre de la Marpa « Les grillons » à Vert-le-Grand

La Marpa, un concept MSA original	p 4
Les atouts de la Marpa	p 4
La Marpa, une réalisation en partenariat	p 5
Projets en cours en IDF	p 5
Quelques données chiffrées	p 5
Exemple de projet (plan)	p 5
Présentation de la MSA	p 6
La MSA IDF en chiffres.....	p 6
L'offre de services de la MSA	p 7



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



Communiqué de presse

La MSA partenaire du projet de la MARPA « Les grillons » de Vert-le-Grand

La pose de la 1^{ère} pierre de la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées « **Les grillons** » organisée par la ville de Vert-le-Grand en Essonne, réunira la MSA d'Ile-de-France, et l'association de gestion de la MARPA, partenaires de la commune pour cette réalisation. L'événement se déroulera :

**Le mardi 14 février 2012 à 11h30
28, rue de la Croix Boissée
91810 VERT-le-GRAND**

en présence de M. Jérôme GUEDJ Président du Conseil Général de l'Essonne, M. Bruno BAHIN Président de la MSA IDF, Mme Sandrine WILLIAMSON Directrice générale de la S.A. d'H.L.M. Gambetta Locatif, M. Jean-Claude QUINTARD Maire de Vert-le-Grand et Mme Nicole SERGENT Présidente de l'association de gestion de la MARPA.

La MARPA : un concept original créé à l'initiative de la MSA

La MARPA est une petite unité de vie non médicalisée qui permet aux personnes âgées de continuer à vivre dans leur environnement d'origine en bénéficiant d'un cadre de vie sécurisant tout en disposant de services facilitant leur vie quotidienne.

Dans ce projet, la MSA d'Ile-de-France, porteur du concept MARPA, garantit un conseil en ingénierie ainsi qu'un soutien financier. Le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Régional IDF, la Camarca / Agrica et le RS IDF Est sont également les partenaires financiers de cette réalisation.

Le projet de Vert-le-Grand, intégré au cœur du village, près des écoles et de la médiathèque, est le 3^{ème} en Essonne, après celui de Tigery (qui a ouvert ses portes fin 2008) et celui de Milly-la-Forêt (une réalisation menée en parallèle). La région Ile-de-France compte 3 MARPA : à **Bréval** dans le nord ouest des Yvelines (proche des départements de l'Eure et l'Eure-et-Loir), **Tigery** près de la forêt domaniale de Sénart en Essonne et à **Rozay-en-Brie** (à 20 Km de Coulommiers) en Seine-et-Marne.

La MARPA de Vert-le-Grand offrira un nouveau cadre de vie à 24 résidents

- ❖ Des logements privatifs de plain-pied (22 T1 et 1 T2) permettent de vivre de façon autonome. Chaque appartement dispose d'un coin cuisine, de sanitaires individuels et d'un accès privé.
- ❖ Un accès libre et direct vers l'extérieur en plus des accès aux espaces communs (salles d'activités, salon, salle à manger et infirmerie).
- ❖ Une permanence assurée 24h/24 garantit la sécurité des personnes âgées, grâce à un système de téléassistance.
- ❖ Des services personnalisés à la demande des résidents.

La MARPA de Vert-le-Grand doit ouvrir ses portes début 2013

Contact Presse :

Msa Ile-de-France

service.communication@msa75.msa.fr

161 avenue Paul-Vaillant-Couturier

94250 Gentilly

www.msa-idf.fr

LA MARPA, UN CONCEPT MSA ORIGINAL

La Marpa, maison d'accueil rurale pour personnes âgées est une alternative à la maison de retraite qui apporte une réponse appropriée aux besoins des personnes âgées isolées ou en perte d'autonomie dans les territoires ruraux.



Chaque Marpa repose sur un projet de vie qui encourage la solidarité et l'entraide des résidents. C'est un lieu de vie à taille humaine qui respecte la liberté individuelle tout en cultivant la vie communautaire.

La MSA, porteur du concept Marpa, soutient la réalisation de ces maisons en assurant un soutien financier et une prestation en ingénierie de projet jusqu'à la livraison « clé en mains ».

La 1ère Marpa s'est ouverte en 1987. Aujourd'hui il existe plus de 162 Marpa en France dont 3 en Ile-de-France : Bréval (78), Tigery (91) et Rozay-en-Brie (77).

Liste complète sur www.marpa.fr

LES ATOUTS DE LA MARPA

Chacun vit réellement chez soi

Chaque résident aménage son logement selon ses goûts, avec son propre mobilier et ses objets personnels. Il dispose d'un coin cuisine, de sanitaires individuels et d'un accès privé vers l'extérieur. Les résidents conservent ainsi leur environnement social et leurs habitudes de vie, tout en préservant leur vie privée et leur autonomie.

Un lieu de vie à taille humaine

La Marpa est une petite unité de vie non médicalisée qui peut accueillir jusqu'à 24 résidents. Tous ses logements sont de plain pied (22 pour personne seule et 1 logement pour un couple), et accessibles aux personnes à mobilité réduite ; ils sont regroupés autour d'espaces de vie collectifs.

Un cadre de vie en prise avec son environnement

Implantée au cœur du village ou du quartier, la Marpa donne la possibilité à ses résidents de demeurer dans l'environnement qu'ils ont toujours connu, dans des conditions de confort et de sécurité optimales, évitant par la même les effets du déracinement.

Elle se situe à proximité d'un centre, des commerces, des lieux de promenade facilement accessibles à pied, facilitant les échanges et relations avec les habitants.

Des services adaptés

Sous la conduite d'un responsable de maison, l'équipe veille au bien-être des personnes accueillies, à leur sécurité de jour comme de nuit, organise la restauration collective et les animations. Un système de téléassistance assure une sécurité totale et un confort maximum aux résidents.

Comme dans un domicile ordinaire, les soins sont apportés par les professionnels de santé extérieurs installés à proximité.



LA MARPA : UNE REALISATION EN PARTENARIAT

Le développement d'une Marpa se fonde sur une volonté locale d'une ou plusieurs communes ou d'une intercommunalité souhaitant mettre en place sur le territoire un établissement d'accueil pour personnes âgées. Dans ce cadre, un terrain viabilisé d'au moins 3500 m² est mis à disposition par le porteur du projet.

Le financement de la Marpa se fait au travers de prêts et subventions (Conseil général, Conseil régional, caisses de retraite, collectivités locales ...)

La MSA accompagne le projet tout au long de sa mise en œuvre (conseil en ingénierie de projet, soutien financier, ...).

Après l'ouverture, la MSA est présente au Conseil d'administration de l'association loi 1901 qui assure la gestion de la Marpa. Elle veille à la bonne application du Label Marpa et à proposer, via les travailleurs sociaux MSA des actions d'animation et de prévention aux résidents de la Marpa.

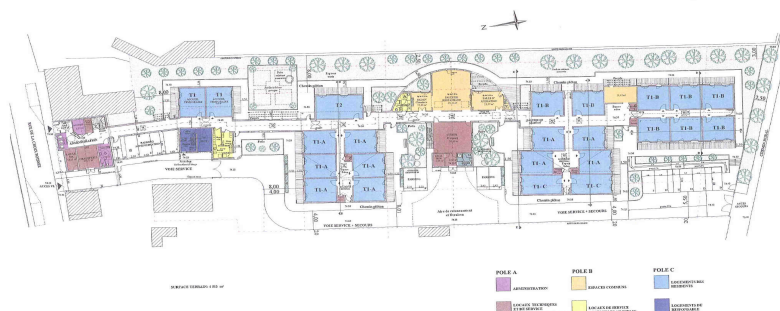
AUTRES PROJETS EN COURS EN ILE-DE-FRANCE

- Flins (Yvelines)
- Saint-Arnoult (Yvelines)
- Vétheuil (Val-d'Oise)
- St-Germain-sur-Morin (Seine-et-Marne)
- Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)

QUELQUES DONNEES CHIFFREES (2011)

- Budget moyen d'investissement de 3 400 000 d'euros
- Principe d'autofinancement dans la gestion de la structure
- Budget moyen de fonctionnement annuel de 460 000 euros
- Redevance locative moyenne mensuelle de 1 600 euros voire 1700 euros (repas inclus) ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement
- Un responsable et 5 agents polyvalents (5,8 ETP)

EXEMPLE DE PROJET (PLAN)



PRESENTATION DE LA MSA

LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

La MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Avec son réseau de 35 caisses régionales, elle est présente sur tout le territoire.

Elle gère l'ensemble de la protection sociale obligatoire de la profession agricole : **exploitants, employeurs, salariés, et de leurs familles**. A la différence des autres régimes, la MSA recouvre toutes les cotisations et verse les prestations pour toutes les branches : santé, famille, retraite, accidents du travail. Elle offre ainsi à ses adhérents un **guichet unique** pour l'ensemble de leur protection sociale.

Outre sa mission de service public, elle mène également une action diversifiée sur le terrain de la prévention (santé, risques professionnels) et développe des projets sociaux sur l'ensemble du milieu rural.

En prolongement de sa mission, la MSA développe une offre de services ouverte à l'ensemble de la population et gérée par des structures dédiées.

LA MSA IDF EN CHIFFRES

La MSA IDF assure sa mission de service public auprès de la population agricole des 8 départements franciliens.

Dans cette région fortement urbanisée, la population agricole adhérente à la MSA IDF compte en 2010 plus de **8 000 chefs** d'exploitations et d'entreprises agricoles, **5 500 entreprises**, et plus de **50 000 salariés**. Près de 120 000 personnes sont couvertes en santé, 200 000 sont titulaires d'une pension de retraite et 10 000 allocataires de prestations familiales.

Au cours de cette même année, la MSA IDF a versé 625 millions d'euros et collecté 612 millions d'euros de cotisations.

Ses bureaux implantés à Gentilly (siège social), Meaux, Le Mée-sur-Seine, Mantes-la-Jolie, Etampes, Cergy-Pontoise, et ses 2 agences locales (Provins et Rambouillet) favorisent la proximité et l'accessibilité de la MSA à tous ses adhérents.



L'OFFRE DE SERVICES DE LA MSA IDF

Forte d'une offre de services complète en direction des particuliers et des entreprises, elle accompagne ses adhérents tout au long de leur vie :

L'offre aux particuliers



Accéder à des soins de qualité (prise en charge des soins médicaux, pharmaceutiques, hospitalisation).



Promouvoir et préserver leur capital santé (dépistages organisés de cancers, campagne de vaccination, bilan bucco-dentaire, sevrage tabagique, bilans de santé, prévention des risques liés à l'âge...).



Maintenir des ressources (versement Rentes, Retraites, Indemnités journalières, RSA...)



Concilier vie familiale et vie professionnelle (Aides à la garde d'enfants, participation au déploiement de structures d'accueil périscolaire en milieu rural pour enfants de 0 à 6 ans, aide à la mise en réseau des structures d'accueil pour enfants au sein de l'association Alisé).



Réguler et organiser le système de soins (participation à la maîtrise de dépenses de santé, à l'amélioration de l'organisation hospitalière - fonction de Caisse Pivot pour des structures hospitalières...).



Favoriser l'autonomie dans le cadre de vie (aide à la garde à domicile, réunions d'informations et d'échanges auprès des aidants familiaux, association Présence Verte).



Maintenir et permettre l'accès à un logement ou un hébergement de qualité (APL, allocations logements, prime de déménagement, prêt accès au logement et amélioration de l'habitat, participation à la construction de MARPA Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées)



Développer une vie sociale par les loisirs et les vacances (versements d'aides).

L'offre aux entreprises



Favoriser l'installation (formations, stages sur les démarches d'affiliation, sur la santé et sécurité au travail -visite médicale/assistance au projet)



Conseiller les décideurs (conseils réglementaire et technique, contractualisation de l'accompagnement des entreprises)



Accompagner l'entreprise dans les actes administratifs (services en ligne sur msa-idf.fr)



Aider à la continuité des activités (amélioration des performances économiques et sociales de l'entreprise, aides aux entreprises en difficulté)



Soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle (forum emploi, aide financière pour l'entrée dans la vie active, aide à la poursuite d'études)



Protéger la santé de l'homme au travail (maintien de l'état de santé au travail, assistance à l'entreprise dans la prévention des risques professionnels, ...)